

Mardi 19 Octobre 18h - 20h Cantine - Périscolaire	EE Dannenberger - SOUFFELWEYERSHEIM Conseil d'Ecole n°1
Présents	Enseignants : Sandrine BITOUN-HOLDERBACH, Mélanie BURGÉ, Loïc CALDERAN, Mélanie GIRARD, Clémence GOEPP, Lucas HADERER, Josiane HARNISCH, Olivier HARNISCH, Gwendoline LOMBARD, Astrid MASSON, Yasmina MESAOUUD, Sarah ORTH, Aurélie REICH, Céline ROSER, Frédéric SCHAEFFER, Evelyne SCHNEIDER, Léa SCHNEIDER, Maud URCUN, Chantal WURTZ Représentants de parents d'élèves : Mariusz BANIEWSKI, Séverine CABOCEL, Marie DIGUET, Monia ELHAMRAOUI, Claire FELD, Julien GALERA, Paul JOACHIM, Muriel LEDIG, Aline LOOS, Evelyne LORENTZ, Marielle MULLER, Alexandra RAULAND, Régine REUTHER, Savas TOPAL, Ludivine VITET, Yuping ZHAO Pour la Commune : Fanny GOURDIN, Bernard WEBER
Excusés	<i>Maud LEDAIN, Julie EBERSOLD, Samira EL FAROUK, Céline HAGENBOURGER, Mina IHIHI, Serge NAKO, Virginie OBERNESSER</i>

Ordre du jour

- I. Présentation de l'équipe pédagogique, effectifs
- II. Résultat des élections
- III. Approbation du règlement du conseil d'école
- IV. Présentation et vote du règlement de l'école
- V. Protocole sanitaire et organisation de l'école
- VI. Bilan des exercices d'évacuation et PPMS
- VII. Coopérative scolaire : présentation du bilan financier
- VIII. Projet d'école 2019-2022 – Programme pHARE1
- IX. Projets divers des classes ; sorties envisagées et financement

I. Présentation de l'équipe pédagogique, effectifs

L'effectif 2021/2022 de l'EE Dannenberger est de **437 élèves**, répartis dans **18 classes**, soit une moyenne de **24,3 élèves par classe**. Le bâtiment RAPP accueille les classes de CP, de CE1 et un cours double CE1-CE2.

Salle	Niveau	Effectif	Enseignant(s)
S4	CP	22 élèves	Mme GIRARD
S7	CP	22 élèves	M CALDERAN
S1/S2	CP Bilingue A	20 élèves	Mme REICH (partie française) Mme SCHNEIDER (partie allemande)
	CP Bilingue B	22 élèves	
S5	CE1	23 élèves	Mme WURTZ
S8	CE1	24 élèves	Mme HARNISCH
S3/S6	CE1 Bilingue	23 élèves	Mme LOMBARD (partie française) Mme ORTH (partie allemande)
	CE1/CE2 Bilingue	22 élèves (14/8)	
Total	8 classes	178 élèves (22,25 par classe)	

Le bâtiment DANNENBERGER accueille les classes de CE2, CM1 et CM2.

Salle	Niveau	Effectif	Enseignant(s)
S6	CE2	29 élèves	Mme BURGÉ (L,M) & Mme LEDAIN (J,V)
S8	CE2	30 élèves	Mme BITOUN-HOLDERBACH
S1/S4	CE2 Bilingue	24 élèves	Mme ROSER (partie française) Mme GOEPP (partie allemande)
	CM1 Bilingue	25 élèves	
S2	CM1	24 élèves	Mme MASSON
27	CM1	23 élèves	Mme SCHNEIDER
S3/S5	CM1/CM2 Bilingue	24 élèves (12/12)	M HADERER (partie française) Mme URCUN (partie allemande)
	CM2 Bilingue	25 élèves	
S9	CM2	28 élèves	M HARNISCH
S10	CM2	27 élèves	Mme MESAOUUD
Total	10 classes	259 élèves (25,9 par classe)	

4 enseignants ont rejoint l'équipe à la rentrée, Mme SCHNEIDER en CP bilingue partie allemande, Mme LEDAIN en CE2 à mi-temps (le jeudi et le vendredi), M CALDERAN en CP (remplacement de Mme REUTENAUER), et le nouveau directeur M SCHAEFFER suite au départ en retraite de Mme MAIRE.

Le directeur remercie l'ancienne directrice pour son attention et le temps pris pour faciliter la transition, le personnel communal pour son accueil cordial, sa disponibilité et sa réactivité, l'équipe pédagogique pour son accueil sympathique et professionnel, les représentants de parents qu'il a pu rencontrer pour leur accueil et leur volonté de soutien et de participation à la vie de l'école.

L'équipe de l'école est renforcée par la présence de 3 AESH (Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap), Mmes BACH, FUHRMANN et HAMELIN qui interviennent auprès de 4 élèves ; ainsi que par 2 AED (Assistants d'Education en préprofessionnalisation), Mme FATH et Mme MULLER qui sont affectées aux classes bilingues de Mmes GOEPP et URCUN.

II. Résultat des élections

Les élections de représentants de parents d'élèves ont eu lieu vendredi 8 octobre, au vote par correspondance.

Le taux de participation s'élève à **66,8 %** ce qui est plutôt un bon score au vu de l'enjeu, étant donné qu'une seule liste de représentants était candidate. Pour information, ce taux était de 66,49 % en 2020 et de 65 % en 2019.

Sur **732 inscrits, 489 votants dont 407 exprimés et 82 bulletins nuls ou blancs.**

De nombreux bulletins n'ont pas pu être pris en compte car ne respectaient pas le protocole (oublis de signatures sur l'enveloppe blanche), ou ont été considérés comme nuls les bulletins ayant été annotés (noms entourés, ou barrés).

A l'issue du dépouillement, il a donc été décidé qu'il faudrait revoir le document « consignes de vote » utilisé jusqu'à présent, visiblement trop complexe surtout pour les familles ne maîtrisant pas parfaitement le français. L'idée d'un tutoriel conçu et présenté par des élèves pourrait aussi être intéressante.

Il a été aussi déploré l'utilisation de beaucoup de papiers et d'enveloppes, alors que l'issue de ce scrutin était certaine, mais les modalités d'organisation et le matériel de vote sont imposés au niveau national et on ne peut légalement pas s'en défaire. La possibilité d'un vote pour courrier électronique n'est actuellement pas possible, mais pourra peut-être l'être l'an prochain, ce point faisant partie de la loi *Rilhac* votée par l'Assemblée Nationale et actuellement à l'étude au Sénat.

III. Approbation du règlement du conseil d'école

1. Approbation du rapport du Conseil d'Ecole du 22 juin 2021

Pas de remarques, le rapport est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du règlement du Conseil d'Ecole

→ cf. Règlement du Conseil d'École en Annexe

Pas de remarques, le rapport est approuvé à l'unanimité

IV. Présentation et vote du règlement de l'école

Le règlement 2020-2021 est reconduit, avec ajout des points en gras au §7 (*Dispositions Particulières*) :

Il est interdit d'apporter dans le cadre de l'école tout objet dangereux.

De plus, il est interdit, durant le temps scolaire

- *d'utiliser le téléphone portable ou autre objet électronique*

Tout objet connecté (téléphone, montre...) doit être éteint et rangé dans le sac de l'élève.

- *de consommer des friandises (des goûters d'anniversaire peuvent être autorisés, après accord de l'enseignant responsable de la classe, uniquement d'origine industrielle et sous la forme de parts pré-emballées)*

Approbation du règlement modifié

Le règlement modifié et approuvé par le Conseil d'École sera accessible sur les panneaux d'affichages et le blog de l'école.

Q (parent d'élève) - *Pourrait-on rajouter sur le site de l'école une rubrique pour les parents d'élèves (trombinoscope, adresse mail) ?*

R (directeur) - *Oui ce sera fait, dès envoi du trombinoscope par les représentants.*

Q (parent d'élève) - *Est-il possible de mettre un trombinoscope des enseignants sur le site de l'école?*

R (directeur) - *Également.*

V. Protocole sanitaire et organisation de l'école

1. Cadre général du protocole sanitaire relatif à la COVID-19

Présentation de l'infographie proposée par le Ministère de l'Éducation Nationale (cf Annexe)

La rentrée s'est effectuée au Niveau 2 sur tout le territoire national, à l'exception des DOM-TOM.

Le Bas-Rhin est passé au Niveau 1 le 11 Octobre, une semaine après une première série de départements, les regroupements sont à nouveau autorisés et les élèves peuvent se passer du masque.

La situation est réévaluée régulièrement, et en fonction des indicateurs, il est possible de revenir rapidement au niveau 2 (c'est déjà le cas en Lozère), il convient donc de rester vigilant.

2. Fermetures de classes et campagne de tests salivaires

Depuis la rentrée, 3 classes ont dû fermer suite à la détection d'élèves positifs à la COVID-19 :

- Le CM1 de Mme Masson du 6 au 13 septembre 2021
- Le CE2 de Mmes Burgy & Ledain du 6 au 13 septembre 2021
- Le CM2 bilingue de M Haderer et Mme Urcun les 7 et 8 octobre 2021

La doctrine a évolué fin septembre, il fallait fermer 7 jours à partir de la révélation du cas positif, maintenant 7 jours à partir du dernier contact avec l'élève positif, ce qui explique la différence du temps de fermeture entre les classes concernées.

Un protocole d'enseignement à distance a été mis en place lors de la fermeture de ces classes.

Une campagne de tests salivaires a été proposée du 27 au 28 septembre. Sur les 110 prélèvements effectués, tous se sont révélés négatifs.

Q (parent d'élève) - Certaines classes n'ont pas été informées de la campagne de test salivaire.. A la prochaine session serait-il possible d'améliorer l'information pour les parents ?

R (directeur) - Une information est arrivée tardivement dans l'après-midi (plus d'envois papiers, inscriptions uniquement en ligne) ; il a fallu s'organiser rapidement. Certaines classes étaient en sortie ce jour là et n'ont donc pas eu l'information. On fera mieux la prochaine fois !

Q (parent d'élève) - Qu'en est-il des détecteurs de CO2 pour les écoles ?

R (adjoint au Maire) - Ils ont été commandés mi septembre ; nous sommes en attente de la livraison.

Q (parent d'élève) - L'éducation nationale avait promis des masques transparents qui ne sont jamais arrivés, la mairie pourrait-elle débloquer un budget pour équiper les enseignants ?

R (adjoint au Maire) - La livraison de masques inclusifs n'est pas prévue. Seules les classes qui accueillent des enfants malentendants sont équipés.

3. Entrées et sorties, récréations

Au vu de l'évolution possible du scénario relatif au protocole sanitaire, l'école propose de maintenir tout au long de l'année le système d'entrées/sorties échelonnées mis en place en fin d'année scolaire dernière, afin de faciliter l'organisation des familles :

Les CP, CM1, CM2 entrent à 8h20, sortent à 11h50 le matin. Entrent à 13h50 et sortent à 16h20 l'après-midi.
Les CE1, CE2 et le CM1 Bilingues restent sur les horaires habituels, 8h30-12h et 14h-16h30

Q (parent d'élève) - Des parents ont remarqué que les personnes qui font traverser les élèves devant les écoles partent à 8h30 précises. Serait-il possible de prolonger de quelques minutes ?

R (adjoint au Maire) - Il est difficile de recruter un agent qui puisse rester plus longtemps. La personne qui occupait ce poste au préalable est revenue ; nous espérons que son retour soit pérenne, afin que ce point ne pose plus problème.

Au niveau 2 du protocole, les récréations étaient échelonnées sur 2 créneaux à Rapp, 3 à Dannenberg, chaque classe ayant sa zone délimitée pour éviter les brassages.

Au niveau 1, la limitation du brassage n'étant plus obligatoire, on peut permettre aux élèves de profiter de l'intégralité de la cour. Cependant, pour éviter les regroupements trop importants, on va conserver 2 créneaux à Rapp, et passer à 2 à

Dannenberger. De toute manière, vu la taille des cours et le nombre d'élèves présents (surtout à *Dannenberger*), passer à un seul et unique créneau de récréation rassemblant tous les élèves serait accidentogène ; elles se passent de façon plus calme ainsi.

4. APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

Ces activités sont proposées en plus des 24h d'enseignement hebdomadaire, à des élèves en difficulté. Les groupes varient en fonction des périodes. Les jours et horaires sont variables en fonction des enseignants, elles ont lieu généralement de 16h30 à 17h30 et quelquefois de 8h à 8h30.

La fin de la limitation du brassage permet aussi désormais à nouveau de faire des groupes de besoins en mélangeant des élèves de différentes classes ; par exemple un groupe d'APC débutera après les congés pour faire des ateliers de langage avec des élèves qui ne maîtrisent pas le français, ou qui ne le parlent pas à la maison.

5. Enseignement Religieux

Le protocole sanitaire ne permettant pas de brasser les élèves en début d'année, l'enseignement religieux a été organisé de façon interconfessionnel avec l'accord du diocèse catholique et du conseil protestant. Les élèves ont cours une semaine sur deux, sur un créneau de 45 minutes le lundi matin. Mmes de Carlo et Mme Keller interviennent sur le bâtiment Rapp, Mmes Drion, Hahn et Kandel sur le bâtiment Dannenberger. Comme le protocole vient récemment d'être allégé, qu'on ne sait pas comment il évoluera et pour ne pas changer d'organisation sans cesse, l'école propose de maintenir cette organisation pour le moment. Les élèves qui ne suivent pas l'enseignement religieux (60 % des élèves), ont sur le même créneau horaire un cours d'enseignement moral avec leur enseignant.

6. EILE (Enseignement Internationaux de Langues Étrangères)

Des enseignements facultatifs sont proposés aux élèves de l'école et des environs. Ces groupes sont constitués en fonction du nombre de demandes recueillies en fin d'année scolaire précédente.

Pour cette année scolaire, les EILE retenus concernent le turc et l'arabe, et sont organisés avec le consulat de Turquie et du Maroc.

Le professeur de turc, M Karamutlu, accueille 11 élèves de CE1/CE2 le mercredi de 13h à 14h30 en salle 11 (bâtiment Dannenberger), puis 12 élèves de CM1/CM2 de 14h30 à 16h.

Le professeur d'arabe, M Mamouni, accueille 12 élèves de CE1/CE2 le vendredi de 16h30 à 18h au même endroit les semaines impaires, 9 élèves de CM1/CM2 les semaines paires.

7. Évaluations Nationales en CP-CE1

Toutes les classes de CP et de CE1 ont passé des évaluations nationales du 13 au 24 septembre en français et en mathématiques. Ces évaluations repères permettent aux enseignants d'adapter leurs pratiques et de prendre en compte la diversité des élèves, leurs progrès, leurs acquisitions et leurs difficultés pour l'aménagement des aides spécifiques et des groupes de besoin. Les parents sont reçus, dans la mesure du possible, pour la communication des résultats.

8. Stages de Remise à Niveau

Des stages de réussite sont organisés pendant les vacances d'automne, du 25 au 29 octobre. Ils seront encadrés par Mmes Masson, Mesaoud et Schneider, de 9h à 12. Les groupes seront constitués d'élèves de CP et de CE1, sur proposition du conseil de cycle et d'après les résultats des évaluations nationales.

D'autres stages auront lieu durant l'année et seront alors proposés aussi aux CE2, CM1 ou CM2.

VI. Bilan des exercices d'évacuation et PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)

L'école organise un exercice d'évacuation incendie chaque trimestre et sur chaque bâtiment. Les premiers ont été effectués le 23 septembre à Rapp et le 27 septembre à Dannenberger. Enseignants et élèves ont été prévenus en amont. Pour les prochains, seuls les enseignants seront prévenus. Pour le dernier, seuls le directeur et la Municipalité.

Des exercices de type PPMS vont aussi être réalisés. Le 21 octobre (Dannenberger) et le 22 octobre (Rapp) auront lieu des exercices PPMS « Attentat-Intrusion », l'objectif étant de confiner les élèves quelques minutes dans leurs salles de classes fermées et en silence.

Des exercices PPMS de type « Risques Majeurs » seront effectués au 2ème semestre.

Q (parent d'élève) - Avez-vous réfléchi à la possibilité de mettre en place des brumisateurs dans les cours des écoles en cas de canicule ?

R (adjoint au Maire) – La commission scolaire est prête à étudier cette proposition.

VII. Coopérative scolaire : présentation du bilan financier

L'école est affiliée depuis 2019 à une association départementale, l'**OCCE67** (Office Centrale de la Coopération à l'École). Les comptes de la coopérative 429 ont été vérifiés par M Baniowski (parent d'élève). L'argent de la coopérative peut servir au financement de projets pédagogiques, de sorties, de frais de transport, d'actions de solidarité, à l'achat de matériel.

Le solde au 31 août 2021 est de **757,60€**.

L'exercice 2020/2021 est clos avec un **déficit de 3 977,81€**.

Une partie du déficit s'explique par le fait que l'école a dû avancer de l'argent pour des commandes de classes en juin, or les recettes correspondantes ne peuvent être encaissées qu'en septembre/octobre. Une autre raison est que la coopérative n'a pas vocation à disposer de sommes trop importantes, ainsi plus d'achats ont été effectués sur le dernier exercice pour rétablir la situation. La coopérative est financée par la participation volontaire des familles (**10€** sont demandés à la rentrée), par des actions (fête d'école...), dons et subventions.

L'école possède également un compte associatif **ASSC** affiliée à l'**USEP67** (Union Sportive de l'Enseignement du 1^{er} degré), crédité au 31 août 2021 de **1 349,93 €**. Ce compte sera principalement utilisé pour le financement d'actions et de projets sportifs ou culturels.

Q (parents d'élèves) - Avez- vous des projets sur la manière d'utiliser les fonds de la coopérative scolaire ?

R (directeur) – La participation de 10 euros est très vite dépensée ; elle permet de financer une sortie au musée ou au cinéma par exemple. L'idée est donc d'organiser des ventes (tombola, photo de classe, etc.) pour permettre de financer des sorties aux enfants.

VIII. Projet d'école 2019-2022 – Programme pHARe1

Le Projet d'École 2019-2022 arrive dans sa dernière année. Un bilan sera fait en fin d'année scolaire pour préparer la mise en place du nouveau Projet d'École.

Projet actuel :

Objectif 1 : *Mettre en place les conditions pour permettre une meilleure maîtrise de la langue orale et écrite*

Objectif 2 : *Développer les cultures scientifiques et humanistes en explorant le monde et améliorer sa réflexion et son raisonnement*

Objectif 3 : *Favoriser un climat propice et serein en tenant compte des besoins particuliers de chacun pour enrichir et consolider les apprentissages*

Les actions pérennes mises en place les premières années se poursuivent. Les nouvelles fiches actions pour 2021/2022 concernent exclusivement l'objectif 3 et se réfèrent au **programme pHARe de lutte contre le harcèlement scolaire**, auquel l'établissement a accepté de participer sur proposition de l'Inspectrice de circonscription, Mme Bastien.

Ce programme sera étendu à toutes les écoles à la rentrée 2022. L'école de Souffelweyersheim a été choisie non pas pour des difficultés de climat scolaire mais parce que c'est la plus grande école de la circonscription.

La lutte contre le harcèlement est une priorité du ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports. Des expérimentations ont été menées dans d'autres académies et ont montré leur efficacité. L'idée générale repose sur la méthode de la préoccupation partagée, qui vise à rechercher des solutions pour aider les victimes en rencontrant régulièrement les intimidateurs, plutôt qu'en sanctionnant immédiatement (la sanction ayant parfois pour effet de fédérer le groupe contre la victime).

Afin de respecter la charte d'engagement au programme pHARe, les fiches actions suivantes sont ajoutées au Projet d'École :

Obj 3 / Action 10 : L'école s'engage pour 2 ans à respecter la charte du programme pHARe1. Mise en place d'un protocole d'intervention en cas de suspicion d'un cas de harcèlement. Appui sur l'équipe ressource de circonscription formée par l'académie à la prise en charge des situations de harcèlement.

Obj 3 / Action 11 : Formation des enseignants de l'école à la détection et à la prise en charge des situations de harcèlement.

Obj 3 / Action 12 : Dispenser 10h d'enseignement annuel du CP au CM2 autour de la question du harcèlement, sous toutes ses formes.

Obj 3 / Action 13 : Participation aux temps forts nationaux relatifs au problème du harcèlement, afin de prétendre à la labellisation ministérielle pHARe1 puis pHARe2 :

- Participation à la journée « Non au harcèlement » (18 novembre)
- Participation au concours « Non au harcèlement » (nov-fév)
- Participation au « Safer Internet Day » (22 février)

Obj 3 / Action 14: Mise en place d'un atelier de sensibilisation à la lutte contre le harcèlement pour les familles et les personnels.

L'IEC a donné son accord de conformité au projet, il doit être soumis à l'approbation du Conseil d'Ecole.

→ *Approbation ou Réserves ? Approuvé à l'unanimité.*

→ *Commentaires du Conseil d'Ecole ? Non*

IX. Projets divers des classes ; sorties envisagées et financement

1. Semaine de voile à Plobsheim (CM1 Mme Masson, CM1 Mme Schneider)

Du 13 au 17 Septembre

Le coût à charge des familles s'est élevé à 90 € pour la semaine.

Les frais de transport ont été pris en charge par la Municipalité.

2. Semaine de kayak à Strasbourg (CM2 M Harnisch, CM2 Mme Mesaoud)

Du 20 au 24 Septembre

Le coût à charge des familles s'est élevé à 85 € pour la semaine.

Les frais de transport ont été pris en charge par la Municipalité.

3. Cycle patinage sur glace (CM1-CM2 et CM2 bilingues, M Haderer et Mme Urcun)

Du 24 septembre au 26 novembre, ces classes se rendent à la patinoire de Cronenbourg (8 séances)

L'activité est gratuite pour les élèves. Les frais de transport ont été pris en charge par la Municipalité.

4. Terre de Jeux 2024 (CM1, CM2)

La commune de Souffelweyersheim s'est engagée pour le label Terre de Jeux 2024. Dans ce cadre, des classes de CM et de 6ème ont pu rencontrer le champion d'escrime local Vincent Anstett le 1^{er} Octobre, à l'Espace 7 Arpents.

5. Semaine Stride, Indoor Bike Park (CE2 Mmes Burgy & Ledain, CE2 Mme Bitoun-Holderbach)

Du 4 au 8 Octobre

Le coût à charge des familles s'est élevé à 64 € pour la semaine.

Les frais de transport ont été pris en charge par la Municipalité.

6. Classe de mer à Douarnenez (CE2, CM1, CM2 bilingues : Mme Goepp, M Haderer, Mme Roser, Mme Urcun)

Du 16 au 20 Mai

Le coût total s'élève à 433€ par élève (Séjour, pension complète, animations et transports). Des actions et subventions permettront de réduire le coût à charge des familles, on espère pouvoir arriver autour des 350€.

7. Sorties et projets divers

De nombreuses autres sorties sont au programme, festival Augenblick en novembre (classes bilingues, CP, CE1, CE2 et CM1), sorties à la maison rurale de l'Outre-Forêt de Kutzenhausen en décembre (tous CE1) et en avril (CP bilingues), concert à HautePierre (Monolingues Dannenberger), Cycle escalade (CP bilingues), semaine du cirque à Achenheim (CE1/CM2)...

Q (parent d'élève) - De plus nous avons eu une sollicitation de parents de CE2 de l'école Rapp qui trouvent injuste que leurs enfants ne puissent pas prendre part à la classe de mer prévue pour les autres CE2.

R (directeur) – La semaine de classe verte fait partie d'un projet de classe et non de cycle. Les classes qui partent travaillent sur le projet avant le départ et exploitent la sortie autour de travaux au retour. Cela n'aurait pas de sens d'ajouter ce groupe juste sur la semaine en Bretagne. Ces élèves de CE2 auront l'occasion de participer à d'autres projets les années prochaines.

Q (parent d'élève) - Y aura-t-il un cycle piscine cette année ? Pour quel(s) niveau(x) ?

R (directeur) - La priorité du département est de permettre aux enfants de CE1 d'y participer ; toutefois, les CE2 de cette année n'y étaient pas l'an passé à cause de la situation sanitaire. On leur permettra d'y aller aussi en partageant les créneaux disponibles (on n'en connaît pas encore le nombre exact), quitte à cibler plus précisément les non-nageurs.

Q (parent d'élève) - Y aura-t-il une kermesse cette année ?

R (directeur) - Il y aura bien une fête d'école ; le directeur souhaite que les parents d'élèves s'impliquent dans l'organisation. L'équipe enseignante se réunira pour discuter des modalités de cette fête.

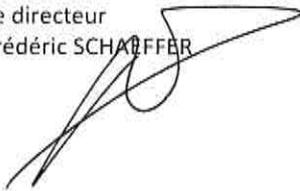
Q (parent d'élève) - Un conseil périscolaire est-il prévu cette année ? Si non, pourrait-on débattre du problème des contenants en plastique utilisés lors du réchauffage des aliments.

R (adjoint au Maire) - Oui, il est prévu.

Les parents d'élèves remercient l'équipe enseignante quant à l'achat de matériel scolaire, pour leur dynamisme à la rentrée, les sorties déjà organisées et la tenue des réunions de rentrée en présentiel.

Clôture de la séance à 19h40, pot offert par l'équipe enseignante.

Le directeur
Frédéric SCHAFFER



Secrétaire de séance
Aurélie REICH



Pour les représentants de parents

Régine REUTHER

